

Réf: Dossier 175546

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MONAK BAR LOUNGE »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU EN FACE
DE PARIS VILLAGE, IMMEUBLE TCHEGBAO., Lot 101, Ilot
19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONAK BAR LOUNGE »

Objet : Evènementiel, Discothèque, Louange, Bar.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU EN FACE DE PARIS VILLAGE, IMMEUBLE TCHEGBAO., Lot 101, Ilot 19

Dirigeant(s) M AHOUA BLETCHI NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00408 du 13/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03321/GTCA/RC/2023 du 13/01/2023

Pour Avis

Le CEPICI

